



CHILDREN OF THE SUN

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 2025**à 14 h 30****C O N V O C A T I O N**

Les membres de l'association CHILDREN OF THE SUN sont conviés à

L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ANNUELLE :• Ordre du jour :

- Emargement de la liste des présents et vérifications des mandats
- Rapport moral, présenté par le président
- Rapport financier, présenté par le trésorier
- Résolutions
- Informations diverses : Yohannes
- Questions diverses
- Elections des membres du conseil d'administration

qui se tiendra au MANS

**MAISON DE QUARTIER
LES ARDRIÈRES
Rue du Happeau
72000 LE MANS**

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 2 mandats.

Je vous rappelle que seuls les membres ou les donateurs à jour de leur cotisation de 2025 peuvent s'exprimer par vote lors de l'assemblée générale, en vertu de l'article 12 des statuts.

Fait le 14/10/2025 à Le Mans.

Nelly BELLANGER,
Présidente





CHILDREN OF THE SUN

INFORMATION

Avec cette invitation, vous trouverez le bulletin d'adhésion à CHILDREN OF THE SUN.

Pourquoi est-il important d'adhérer ? À quoi sert l'adhésion ?

Rejoindre notre association, c'est bien plus qu'un simple geste :

C'est offrir un avenir à des enfants de l'orphelinat TEACAO.
Chaque adhésion aide à financer l'éducation, la santé et la vie quotidienne de ces enfants qui n'ont personne d'autre sur qui compter.
Ensemble, nous pouvons changer des vies

Grâce aux adhésions, nous pouvons :

- Fournir repas et soins de santé aux enfants,
 - Offrir du matériel scolaire et un environnement d'apprentissage sûr,
 - Soutenir les éducateurs locaux et renforcer l'autonomie de l'orphelinat.
- Votre adhésion, même modeste, a un impact réel et mesurable.

L'association, c'est une aventure humaine.
Des rencontres, des projets solidaires, des échanges culturels et beaucoup de joie partagée.

💡 Devenez membre et changez une vie !
Rejoignez-nous, donnez du sens à votre engagement 🧡

Ensemble, on apprend autant qu'on aide.

Le renouvellement annuel de l'adhésion est un gage de pérennité de COTS

Le montant annuel de la cotisation est de 38 € pour un couple et de 32 € pour une personne seule. Il ouvre droit à réduction fiscale (66%). A cet effet, un reçu fiscal vous est adressé en temps utile.

Merci pour votre soutien.



CHILDREN OF THE SUN

ADHEREZ A CHILDREN OF THE SUN

- **J'adhère** ou **renouvelle** mon adhésion à **CHILDREN OF THE SUN** pour l'année 2026

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de C.O.T.S.

Par virement : FR76 3004 7146 5200 0200 5840 140--BIC : CMCIFRPP

Sur notre site Internet : Rubrique Adhérer

- 38€ minimum (pour un couple)
- 32€ minimum (pour une personne seule)
- 3€ (pour un enfant adopté ayant atteint l'âge de la majorité)

Bulletin de participation à l'Assemblée Générale du 07/12/2025

NOM Prénom

Adresse

Code Postal Ville

E – Mail Tél. port

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

➤ effectue(nt) le règlement de la cotisation pour l'année 2026, d'un montant libre de €, par chèque ci-joint. Si virement indiquer votre nom et le motif (Adhésion ou Don)

➤ assistera(ont) à l'Assemblée Générale du 07 décembre 2025 oui ☐ non. ☐

- si oui, merci de nous préciser : le nombre d'adultes :
le nombre d'enfants :

• si non, merci de remplir la partie suivante en *laissant en blanc le nom de la personne porteuse de pouvoir*.

(votre représentation pouvant être faite par un membre adhérent qui ne peut toutefois être porteur de plus de 2 pouvoirs)

Je soussigné, Mr ou Mme donne pouvoir à
Mr ou Mme

de me représenter à l'Assemblée générale de Children Of The Sun du 07/12/2025

Fait à le

Signature